



## CERCLE GOUVERNANCE – PROPOSITION DE CHARTE

# Lieu d'accueil sans condition

VENDREDI 6 AOÛT, VEILLE DE L'AP#3.

## PRÉAMBULE

Notre projet est celui d'un lieu d'accueil sans condition et propice à la rencontre, à la fabrique et au maintien de liens sociaux. On y trouve toujours une oreille attentive. Il est animé dans la spontanéité, selon les envies et les compétences des participant.e.s : préparer un repas, jouer à un jeu ou organiser un atelier. Selon la même logique, le lieu collabore également avec le tissu associatif local et fait le pont vers l'extérieur pour organiser des activités plus ou moins régulières.

*« Faire le lien et faire le pont pour faire soin »*

### Pour qui ?

Le lieu est ouvert à toute personne désireuse de prendre une pause dans un environnement bienveillant où l'on s'attache à rompre avec les stigmates, l'isolement et la solitude.

### Pourquoi ?

Notre projet se fonde sur l'importance de pouvoir nouer des liens sociaux pour développer les capacités d'agir individuelles, prévenir les difficultés de santé mentale et soutenir la qualité de vie. Il se démarque des pratiques et dispositifs de soins classiques par son caractère inconditionnel et peu réglementé. Par ailleurs, le projet met l'accent sur l'autonomisation des participant.e.s.

### Comment ?

Le lieu fonctionne en auto-gestion, selon des principes de gouvernance citoyenne partagée, afin d'éviter la reproduction de hiérarchies et de captation de pouvoir. Toute décision collective est prise sur le mode du consentement. L'Assemblée Participative constitue l'organe décision et d'action central.



## VALEURS ET VIVRE ENSEMBLE

Dans le cadre du lieu de liens, la Charte de vivre ensemble permettra aux participant.e.s d'adhérer au projet en connaissance des valeurs qu'il porte. Elle guidera également la prise de décision collective en Assemblée Participative (par exemple : pour évaluer l'intérêt d'organiser l'une ou l'autre activité au sein du lieu ; pour allouer un budget à un projet).

### Axe 1 : Se ressourcer

#### Écoute

Le lieu est un espace de « connectivité » où chacun.e, selon sa disponibilité et à partir de ses propres « antennes », est à l'écoute d'autrui. Il s'agit d'une écoute active : l'enjeu est d'abord la reconnaissance de l'autre et de son vécu (≠ écouter pour répondre, trouver une solution à un problème).

#### Authenticité

Le lieu est un espace propice au tissage de relations « authentiques » ; chacun.e est libre de s'y présenter comme meilleur lui semble, en fonction de ce qui fait sens pour lui.elle à un moment donné. Les étiquettes, quelles qu'elles soient, ne justifient pas les relations asymétriques.

#### Empathie/sympathie

Chaque participant.e reconnaît et est reconnu dans son intégrité, avec ses propres besoins qui peuvent évoluer. Il ne s'agit pas de « souffrir avec l'autre » mais bien de l'accueillir dans ses émotions et ressentis, ses joies et ses peines.

#### Bien-être

Le lieu est un espace qui prône le bien-être, et ce dans les différentes formes qu'il peut prendre (par exemple : les gâteaux !).

#### Beauté

Le lieu est un espace où l'on se sent bien. Cela implique une réflexion d'ordre esthétique, relative à l'aménagement et la décoration.

#### Partage

Le lieu est un espace propice au partage d'expérience et à la rencontre.

#### Présence

L'accueil est toujours garanti au sein du lieu, même lorsque des activités y sont organisées/sont organisées à l'extérieur.



### Solitude

Si le lieu est un espace propice à la création de lien social, il est aussi un espace de repos. Pour créer du lien, il est parfois nécessaire de prendre du temps pour soi, dans sa bulle parmi/à côté des autres.

## Axe 2 : Participer & s'émanciper

### Indépendance

Les participant.e.s fréquentent le lieu en tant qu'individus libres, autonomes et responsables de leurs choix.

### Participation équivalente

Chacun.e participe à la vie du lieu selon ses propres modalités et à son propre rythme. Cela implique un droit égal à l'expression, sans violence verbale, et à la prise de décision en Assemblée Participative.

### Exploration et découverte

Le lieu est un espace de divertissement, propice à la créativité et à la découverte de nouvelles idées et activités. Le lieu est un espace d'accueil mais aussi d'activités. Celles-ci favorisent la mise en relation par la parole et/ou la pratique ; il s'agit de faire pour dire ou « dire autrement ».

### Choix, détermination de ses rêves, buts, valeurs et stratégies pour les vivre

Le lieu est un « espace des possibles », un espace d'espoir où l'on reconnaît, valorise et développe les compétences de chacun.e.

## Axe 3 : S'ouvrir vers l'extérieur

### Sécurité

Le lieu garantit l'intégrité physique et morale des participant.e.s. La violence physique et verbale n'y est pas tolérée.

### Tolérance

Le lieu promeut l'ouverture à l'autre, la déstigmatisation et le non jugement. Il en va de l'intégrité morale des participant.e.s.

### Bienveillance

« On peut y rire de soi-même, avec les autres, mais pas des autres. »

## STRUCTURE DE GOUVERNANCE

1. Organes
2. Ombudsman
3. Principes d'auto-gestion et de mandat représentatif

## MODÈLE DE GOUVERNANCE

1. Prise de décision collective par consentement
2. Communication au sein des assemblées
3. Modalités d'entrée/sortie du lieu de liens